

Séance du 21 septembre 2017

Date de transmission en Préfecture :

Date de la convocation : 14 septembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 62

Sont présents :

Mme JOLY, Présidente ; M. HAUET, Vice-Président ; Mme EL HAOUTI, Conseillère Communautaire ; M. COLLIN, Conseiller Communautaire ; M. GONZATO, Conseiller Communautaire ; Mme BOIDIN, Conseillère Communautaire ; M. PANCHER, Conseiller Communautaire ; Mme DILLMANN, Conseillère Déléguée ; M. FRANZ, Conseiller Délégué ; Mme HIBOUR, Vice-Présidente ; M. DELVERT, Vice-Président ; Mme JAQUET, Conseillère Communautaire ; M. CORRIER, Conseiller Communautaire ; M. LATOUR, Conseiller Communautaire ; M. SWARTENBROEKX, Conseiller Communautaire Suppléant ; M. BOUCHON, Conseiller Communautaire ; M. HACQUIN, Vice-Président ; M. JOURON, Conseiller Communautaire ; M. ENCHERY, Conseiller Communautaire ; M. ABBAS, Vice-Président ; M. VIARD, Conseiller Délégué ; M. BERNARD, Conseiller Communautaire ; M. RYLKO, Vice-Président ; Mme VIARD, Conseillère Déléguée ; M. GUYOT, Conseiller Communautaire ; Mme DUWOYE, Conseillère Communautaire ; Mme SIMON, Conseillère Communautaire ; M. ENCHERIN, Conseiller Communautaire ; M. KNAVIE, Conseiller Délégué ; Mme BOUVIER, Vice-Présidente ; M. SCHORDING, Conseiller Communautaire ; M. RAMBOUR, Vice-Président ; M. GILLET, Conseiller Communautaire ; M. DEPREZ, Vice-Président ; M. VUILLAUME, Conseiller Communautaire ; M. FLEURANT, Conseiller Communautaire ; M. LEGEAY, Conseiller Communautaire ; M. ROTH, Conseiller Délégué ; M. MICHEL, Conseiller Communautaire ; M. RIEBEL, Vice-Président ; Mme BERTRAND, Conseillère Communautaire ; M. GOBERT, Conseiller Communautaire ; M. PAUL, Vice-Président ; Mme VELAZQUEZ-MENDEZ, Conseillère Communautaire ; M. OBARA, Conseiller Communautaire ; M. MIDON, Conseiller Communautaire

Sont excusés avec pouvoir de vote :

Mme CHAMPION par pouvoir à M. COLLIN, M. LEMOINE par pouvoir à Mme JOLY, Mme BOUCHOT par pouvoir à M. DELVERT, M. DUFFOURC par pouvoir à M. HAUET, M. AYNES par pouvoir à M. FLEURANT, Mme GUERQUIN par pouvoir à M. LEGEAY, M. REGNIER par pouvoir à M. VUILLAUME

Sont absents :

Mme TANI, M. COLLIGNON, Mme TSAGOURIS, M. FILLON, Mme GEURING, Mme GOSSET-PFISTER, M. GERARD, Mme NAVELOT-GAUDNIK, M. AUBRY

Secrétaire de Séance :

Loup KNAVIE




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BAR-LE-DUC SUD MEUSE

2017_09_21_26

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que :

« le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil

municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Envoyé en préfecture le 25/09/2017
Reçu en préfecture le 25/09/2017
Affiché le 
ID : 055200003025-20170021-1017-00_21_26-DE

un rapport exposant l'activité de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse, pour l'année 2016, a été établi et est présenté à son assemblée délibérante.

En conséquence, le Conseil Communautaire, sur avis conforme des commissions compétentes, décide de :

- Prendre acte du rapport d'activités 2016 de la Communauté d'Agglomération.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LA PRESIDENTE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD